

SAGE DE LA MIDOUZE

ANNEES 2008 ET 2009

BILAN D'ACTIVITE

ANIMATION

D'une manière générale, l'animateur du SAGE de la Midouze est chargé de :

- la rédaction et la diffusion des différents documents (état des lieux, diagnostic, comptes-rendus, diaporamas, notes...)
- la préparation (déroulement des séances, briefing amont avec le Président, dossiers examinés...) et l'organisation (réservation salle, envoi convocations, gestion du matériel...) des différentes réunions
- tenir le secrétariat technique et administratif du SAGE (réception appels, mails et courriers, réponses, envoi des courriers, reprographie des documents...)
- réaliser les cahiers des charges et la mise en concurrence des bureaux d'études pour les prestations de services, assurer le suivi des études, diffuser les résultats
- assister aux réunions pouvant intéresser le SAGE
- participer aux échanges entre animateurs SAGE
- veille réglementaire
- la communication externe et interne (coordination SAGE Adour amont, site Internet, lettre d'information, etc.).

ETUDES COMPLEMENTAIRES – ANNEE 2008

Trois études complémentaires à l'état des lieux ont été menées : la cartographie des zones vertes, le bilan besoins – ressources, ainsi qu'une étude sur l'état physique et hydromorphologique des cours d'eau Midour et Douze.

L'animateur du SAGE se charge notamment de faire l'interface avec les bureaux d'études, de suivre leur avancement, de planifier et d'organiser les réunions des comités de pilotage, de réaliser les comptes-rendus ainsi que de l'encadrement et de l'orientation du travail du stagiaire.

✓ Bilan Besoins - Ressources

Cette étude, confiée à la CACG pour un montant de 52570€HT et engagée début octobre 2006, a été menée par un comité de pilotage composé d'une vingtaine de membres (Polices de l'eau, AEAG, Conseils Généraux, agriculteurs, pisciculteurs, SEPANSO, Fédération de pêche, etc.), qui s'est réuni 8 fois en 2007 en raison de la complexité de l'étude et des enjeux forts qui y sont liés (23 janvier, 14 mars, 25 avril, 14 juin, 3 juillet, 28 août, 24 octobre et 13 décembre).

Cette étude a été validée le 7 février 2008 en CLE, actant un déficit sur le bassin de la Midouze de 14,6 millions de mètres cubes, déficit aujourd'hui rapporté à 10,9 Mm³ suite à l'accord de principe du Secrétariat Technique de Bassin d'abaisser le DOE à Campagne à 5,6 m³/s au lieu de 7m³/s.

Cette CLE a également souhaité faire réaliser à la CACG un avenant au Bilan Besoins Ressources afin de connaître l'ordre de grandeur des volumes d'eau qui pourraient être distribués aux plantes à l'hectare et qui annuleraient le déficit.

Cet avenant de 5100 €HT a fait l'objet de 3 réunions supplémentaires du comité de pilotage en 2008 (24 juillet, 3 septembre, 18 septembre).

✓ Actualisation des rejets et des débits de dilution sur le bassin de la Midouze

Cette étude, confiée à la CACG pour un montant de 17300.00€HT a été engagée fin juillet 2008 et rendue en fin d'année.

L'objectif de cette étude était d'actualiser une étude menée en 2005 par la Police de l'Eau des Landes qui dressait le bilan des points de rejets des STEP et industries non raccordées et estimait de débit qu'il faudrait au droit de ces rejets pour conserver une bonne qualité de l'eau.

Le comité de pilotage s'est réuni 2 fois (26/082008 et 28/11/2008). Des réunions informelles complémentaires avec la profession piscicole ont également été organisées pour désamorcer certains blocages.

✓ Etude de pré faisabilité des sites potentiels de stockage

Cette étude, confiée à la CACG pour un montant de 11016.00€HT et engagée fin juillet 2008 avait pour objectif de vérifier la pré faisabilité (technique, hydrographique, hydrologique, foncière...) de sites potentiels de stockage de la ressource en eau pré-identifiés.

L'étude a été rendue en décembre 2008 et n'a pas fait l'objet de réunions particulières.

Ces études ont été présentées et validées en CLE le 22 janvier 2009.

ETUDES COMPLEMENTAIRES – ANNEE 2009

L'Institution Adour n'a engagé aucune étude complémentaire pour le SAGE Midouze en 2009.

AUTRES ETUDES – ANNEES 2008 ET 2009

✓ Etude Inter-SAGE sur les nappes du plio-quaternaire

La DIREN Aquitaine et le BRGM mènent une étude sur les nappes du plio-quaternaire. Les SAGE de la zone d'étude, dont fait partie le SAGE Midouze, sont conviés aux réunions d'avancement. Les résultats de « l'année 1 » ont été présentés à Bordeaux le 17 avril 2008. Les résultats de « l'année 2 » ont été présentés le 25 juin 2009 au BRGM. Lors de cette réunion il a été convenu que le BRGM donnerait son avis technique sur le rapport de la CACG réalisé dans le cadre du bilan besoins-ressources : « impact des prélèvements en nappe sur les débits des cours d'eau ». Cet avis – émis dans le cadre de l'appui BRGM à la Police de l'Eau - a été rendu début novembre 2009.

✓ Etude de bassin sur les coûts disproportionnés d'atteinte du bon état de certaines masses d'eau

L'animatrice du SAGE Midouze a participé aux comités de pilotage de l'étude citée ci-dessus, les masses d'eau « Retjons » et « Midouze » étant concernées par l'étude à l'aval du rejet de la papèterie Tembec à Tartas (40).

Le Comité de pilotage s'est réuni le 20/01/2009, le 19/05/2009 et le 8/10/2009.

DIAGNOSTIC

Le diagnostic de l'état des lieux du SAGE a été élaboré en début d'année 2008. Pour débattre sur le projet de diagnostic, deux commissions géographiques (amont et aval) ont été réalisées le 23 avril 2008 (le matin à Nogaro et l'après-midi à Mont-de-Marsan). Le document a ensuite été complété. Une consultation sur ce document a été réalisée pendant l'été.

La CLE n'a pas pu se réunir en septembre comme prévu en raison de l'arrêté de composition de la nouvelle CLE qui n'avait pas encore été pris. Cet arrêté a été pris fin décembre 2008, repoussant la CLE en janvier 2009, où les études citées précédemment et le diagnostic ont été validés.

SCENARIOS (TENDANCIEL ET ALTERNATIFS)

La phase « tendances et scénarios » a démarré après la validation du diagnostic. Le scénario tendanciel a été présenté en CLE le 7 juillet 2009. Les mesures du scénario alternatif dit « minimum », correspondant au simple respect du SDAGE, ont également été présentées à cette occasion.

Une consultation a été menée durant l'été afin de recenser l'ensemble des mesures d'ambition supérieure ou inexistantes dans le SDAGE que les membres de la CLE et les partenaires souhaiteraient intégrer dans le SAGE. Ces mesures ont été compilées sans tri pour former le catalogue des mesures potentielles du scénario alternatif « maximum ». Les principales mesures de ce catalogue ont été débattues lors des commissions du 6/10/2009 (quantité), du 13/10/2009 (qualité) et du 15/10/2009 (milieux).

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

L'Institution Adour a décidé d'externaliser la réalisation des évaluations environnementales des SAGE Adour et Midouze afin d'avoir un regard critique porté sur les documents produits. Il a été décidé de mener ces deux évaluations conjointement afin d'en réduire les coûts.

La consultation a eu lieu du 28/10/2009 au 18/11/2009 en procédure adaptée (consultation directe de 6 bureaux d'étude + publication Internet) ; seuls 3 bureaux d'études ont répondu. Les offres ont été examinées séparément par les deux animateurs de SAGE au regard des critères de choix prédéfinis dans l'article 12 du CCTP. Les résultats de l'examen des offres étant quasiment identiques, le bureau d'étude classé en 1^{ère} position a été retenu. L'information des candidats non retenus a été faite le 8/12/2009 et le marché devrait pouvoir démarrer le 4/01/2010.

COMITE TECHNIQUE RESTREINT

Un comité technique restreint a été mis en place en 2007 afin d'échanger régulièrement sur le travail du SAGE (état des lieux, études, préparation réunions, problèmes rencontrés, etc.). Composé de l'Agence de l'Eau, des 2 MISE, des services des 2 conseils généraux et de l'Institution Adour, ce comité s'est réuni 7 fois en 2008 : les 29/01, 11/03, 10/04, 24/07, 30/10, 28/11 et 18/12.

Le Comité Technique a souhaité intégrer en son sein et convier à chaque réunion la DREAL Midi-Pyrénées et la DIREN Aquitaine.

En 2009, il s'est réuni 3 fois : les 25/05, 24/06 et 14/09.

VEILLE REGLEMENTAIRE

Réalisée de manière continue.

RESEAU D'ACTEURS ET SECRETARIAT

L'animateur assure le secrétariat technique et administratif de la CLE et répond notamment aux demandes diverses (renseignements, précisions, documents) des membres de la CLE ou de personnes extérieures.

Des contacts réguliers sont également établis avec un réseau d'acteurs actifs dans l'élaboration du SAGE (comité technique restreint, chambre d'agriculture, opérateurs DOCOB, représentants des pisciculteurs, etc.), ainsi qu'avec d'autres animateurs de SAGE pour échanger sur le retour d'expérience.

Réunions

Nota : en gras les réunions initiées par le SAGE

| 2008 | | |
|-------------------|---|---------------------|
| Date | Objet | Lieu |
| 23/01/2008 | COFIL Bilan besoins ressources | Mt Marsan |
| 29/01/2008 | Comité technique Midouze | Mt Marsan |
| 11/03/2008 | Comité technique Midouze | Mt Marsan |
| 14/03/2008 | COFIL Bilan besoins ressources | Mt Marsan |
| 10/04/2008 | Comité technique Midouze | Mt Marsan |
| 17/04/2008 | COFIL Etude inter-SAGE Nappes du plio-quadernaire | Bordeaux |
| 23/04/2008 | Commissions géographiques amont et aval | Nogaro et Mt Marsan |
| 25/04/2008 | COFIL Bilan besoins ressources | Mt Marsan |
| 14/06/2008 | COFIL Bilan besoins ressources | Mt Marsan |
| 24/06/2008 | Réunion des animateurs SAGE Adour-Garonne | AEAG Toulouse |
| 26/06/2008 | Réunion RAMSAR du Pays d'Armagnac | Eauze |
| 03/07/2008 | COFIL Bilan besoins ressources | Mt Marsan |
| 24/07/2008 | Comité technique Midouze | Mt Marsan |
| 24/07/2009 | COFIL Bilan besoins ressources | Mt Marsan |
| 26/08/2008 | COFIL Actualisation débits dilution | Mt Marsan |
| 28/08/2008 | COFIL Bilan besoins ressources | Mt Marsan |
| 03/09/2008 | COFIL Bilan besoins ressources | Mt Marsan |
| 17/09/2008 | Réunion "rivières" avec l'ensemble des syndicats du bassin | Mt Marsan |
| 18/09/2008 | COFIL Bilan besoins ressources | Mt Marsan |
| 24/10/2008 | COFIL Bilan besoins ressources | Mt Marsan |
| 30/10/2008 | Comité technique Midouze | Mt Marsan |
| 28/11/2008 | Comité technique Midouze | Mt Marsan |
| 28/11/2008 | COFIL Actualisation débits dilution | Mt Marsan |
| 10/10/2008 | Commission Quantité | Mt Marsan |
| 13/12/2008 | COFIL Bilan besoins ressources | Mt Marsan |
| 18/12/2008 | Comité technique Midouze | Mt Marsan |

| 2009 | | |
|-------------------|---|---------------|
| Date | Objet | Lieu |
| 12/01/2009 | Réunion en inter-MISE sur la ressource | Mt Marsan |
| 20/01/2009 | COFIL Etude AEAG Coûts disproportionnés | Bordeaux |
| 22/01/2009 | CLE MIDOUZE | Mt Marsan |
| 03/02/2009 | Colloque AEAG sur les Zones Humides | Bordeaux |
| 17/02/2009 | Commission Quantité | Mt Marsan |
| 24/02/2009 | Présentation du projet de SDAGE | AEAG Toulouse |
| 27/02/2009 | COFIL Natura 2000 Etangs de l'Armagnac | Manciet (32) |
| 21/04/2009 | Commission Qualité de l'eau et des milieux | Mt Marsan |
| 28/04/2009 | CLE MIDOUZE | Mt Marsan |
| 13/05/2009 | Réunion de présentation de l'évaluation environnementale à la DIREN Aquitaine | Bordeaux |
| 19/05/2009 | COFIL Etude AEAG Coûts disproportionnés | Artigues |
| 25/05/2009 | Comité technique Midouze | Mt Marsan |
| 24/06/2009 | Comité technique Midouze | Mt Marsan |
| 25/06/2009 | COFIL Etude inter-SAGE Nappes du plio-quadernaire | Bordeaux |
| 07/07/2009 | CLE MIDOUZE | Mt Marsan |
| 21/07/2009 | Réunion avec le CRPF Aquitaine - Point dégâts tempête | Mt Marsan |
| 14/09/2009 | Comité technique Midouze | Mt Marsan |
| 15/09/2009 | Journée des animateurs de SAGE Adour-Garonne | AEAG Toulouse |
| 06/10/2009 | Commission Quantité | Nogaro |
| 06/10/2010 | Réunion d'information des élus locaux sur les projets de barrage | Nogaro |
| 08/10/2009 | COFIL Etude AEAG Coûts disproportionnés | Bordeaux |
| 13/10/2009 | Commission Qualité | St Justin |
| 13/10/2009 | Réunion d'information des élus locaux sur les projets de barrage | St Justin |
| 15/10/2009 | Commission Milieux | Mt Marsan |
| 16/11/2009 | Réunion de coordination entre le SAGE et le PLAGEPOMI | Mt Marsan |
| 10 et 11/12/2009 | Séminaire national des animateurs de SAGE | Limoges |
| 17/12/2009 | Présentation du diagnostic du territoire du syndicat des vallées de la Douze et du Midour | Aignan |

COMMUNICATION

Site Internet

Le site Internet de l'Institution Adour (<http://www.institution-adour.fr>) dispose d'une rubrique dédiée au SAGE de la Midouze où sont mis en ligne l'ensemble des documents produits (comptes-rendus, diaporamas, état des lieux, cartes, etc.).

Journal d'information : Midouze Inf'eau

Le premier numéro du journal d'information du SAGE de la Midouze – Midouze Inf'eau - a été édité et diffusé en décembre 2007. D'un format A4 journal 4 pages, ce numéro présente la procédure SAGE, le territoire, et la synthèse de l'état des lieux. Une édition semestrielle est envisagée. La création, la mise en page, la rédaction et l'édition sont assurés en interne par l'animateur.

Midouze inf'eau n°1 est disponible en téléchargement sur le site de l'Institution, ainsi que le n°2, présentant le diagnostic, élaboré en juin 2008. Ce deuxième opus s'accompagne d'un feuillet volant expliquant la démarche du SAGE, document sollicité par certains Maires afin d'en assurer la reprographie et la diffusion avec leurs bulletins municipaux.

Midouze inf'eau n°3 est en cours de réalisation au près du prestataire.

Elaboration d'une charte graphique et d'un logo, refonte du site Internet

Dans le cadre de l'évolution de la communication de l'Institution Adour, qui se dotera en 2010 d'une charte graphique, d'un logo actualisé, de documents externes cohérents et d'un site Internet plus évolutif permettant d'intégrer ses nouvelles missions (Natura 2000), les missions spécifiques (SAGE, Natura 2000, maison de l'Eau) se sont associées à la démarche.

Le SAGE de la Midouze disposera ainsi en 2010 d'un nouveau logo (validé en novembre 2010 par le Président de la CLE), d'une charte graphique, et d'un site Internet plus facile d'accès, puisque l'adresse devrait en être simplifiée (<http://www.institution-adour.fr/sagemidouze>) pour un accès plus direct à l'information.